Livret d'accueil

Entrée au CP

Année scolaire 2023-2024

Bienvenue à l'école élémentaire publique de Thiberville !

Adresse : Place des écoles

27230 THIBERVILLE

Téléphone : 02.32.46.81.45

Mail : 0271411m@ac-normandie.fr

Le mot de la directrice

Votre enfant entre en CP en septembre prochain.

Cette rentrée marque le début de la « grande école ». C'est une nouvelle étape dans son parcours scolaire, qui sera marquée par de nombreux changements, à commencer par l'établissement scolaire et la nouvelle enseignante. L'enseignement sera aussi un peu différent cette année. Votre enfant aura un cartable dont il sera responsable, des devoirs le soir…

La rentrée au CP est souvent le moment où les parents se rendent compte que leur « bébé » grandit ! Ce livret vous apportera quelques informations et conseils pour l'aider à passer ce cap en douceur et bien l'accompagner en CP.

Bien cordialement, Virginie Forest, directrice.

Quelques renseignements sur l'école élémentaire

Votre enfant entre à l'école élémentaire et va devenir élève de CP.

La scolarité en élémentaire dure 5 ans, du cycle 2 (CP, CE1, CE2) au cycle 3 (CM1, CM2).

Rythme scolaire et horaires

Garderie du matin
7h00 - 8h35

Accueil
8h35 - 8h45

Temps d'enseignement comprenant un temps de récréation
8h45 - 12h00

Pause déjeuner
12h00 - 13h20
Cantine ou
Retour à la maison

Accueil
13h20 - 13h30

Temps d'enseignement comprenant un temps de récréation
13h30 – 16h15

Garderie du soir
16h15 – 18h30

Les horaires indiqués peuvent être quelque peu modifiés en fonction du protocole sanitaire en vigueur.

Enseignements répartis sur 4 jours :

lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les temps périscolaires facultatifs

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :
- à la cantine (inscription mairie 02 32 46 80 39)
- aux accueils périscolaires (inscription auprès de la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, via la plateforme internet)
  garderie du matin dès 7h,
  garderie du soir jusqu' à 18h30,
  aux mercredis récréatifs

https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/famille/enfance-3-11-ans/comment-sinscrire-aux-activites-de-loisirs/

Pour plus d'informations,
contactez le service Enfance au 02 32 46 70 34 / 06 69 40 40 70 .

Le calendrier scolaire 2023 – 2024

Rentrée des classes	Reprise des cours : **lundi 4 septembre 2023**
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : **vendredi 20 octobre 2023** Reprise des cours : **lundi 6 novembre 2023**
Vacances de Noël	Fin des cours : **vendredi 22 décembre 2023** Reprise des cours **: lundi 8 janvier 2024**
Vacances d'hiver	Fin des cours : **vendredi 23 février 2024** Reprise des cours : **lundi 11 mars 2024**
Vacances de printemps	Fin des cours : **vendredi 19 avril 2024** Reprise des cours : **lundi 6 mai 2024**
Pont de l'Ascension	Férié**: jeudi 9 mai 2024** Vaqué**: vendredi 10 mai 2024**
Vacances d'été	Fin des cours : **vendredi 5 juillet 2024**

Fin des cours = Le départ en vacances a lieu après la classe.

Entrée / sortie de l'école

Le matin entre 8h35 et 8h45, la famille amène l'enfant au portail de l'école.
De même, l'après-midi, si l'élève ne mange pas à la cantine, le retour se fait de 13h20 à 13h30, au portail de l'école.

Un adulte sera présent pour accueillir votre enfant.

Aux heures de sortie de classe, l'enseignante accompagne les enfants jusqu'à la grille.

Règlement

Un règlement intérieur existe. Il sera revoté lors du premier conseil d'école, fin octobre, et distribué alors. Il devra être signé et respecté par tous.

Attestation d'assurance

Votre enfant doit obligatoirement être assuré dans le cadre scolaire. Cette assurance doit couvrir les dommages que votre enfant peut provoquer à autrui (**Responsabilité civile**) ainsi que ceux qu'il peut subir lui-même (**Individuelle accident**).

En outre, tout enfant non assuré ne pourra, en aucun cas, participer aux sorties extérieures à l'école, qu'elles soient régulières ou occasionnelles.

Je vous remercie donc de bien vouloir me faire parvenir pour la rentrée scolaire l'attestation, prouvant que votre enfant est bien assuré.

Le cahier de liaison

Ce cahier est un outil de communication entre la famille de l'enfant et l'école. Vous y trouverez des informations concernant le fonctionnement de l'école et le fonctionnement de la classe. Ce cahier servira aussi pour toute correspondance entre les parents et l'enseignant.

Ce cahier doit toujours se trouver dans le cartable de votre enfant.

Merci de **le consulter chaque soir et de dater et signer tous les documents** dès que vous les aurez lus, et ce, même si la mention « signature des parents » est absente.

Quelques points essentiels :

- LE GOUTER : Il est interdit sur le temps scolaire, que ce soit le matin ou l'après-midi.

- RETARDS : Toute arrivée tardive perturbe la classe et l'enfant. A partir de 8h45, le portail de l'école est fermé à clef. L'obligation scolaire inclut le respect des horaires.

Remarque : Si vous devez entrer dans l'établissement pour déposer ou récupérer votre enfant sur le temps scolaire, alors que le portail est fermé à clé, vous devez sonner à la porte d'entrée près de la cantine. Le personnel de cantine vous ouvrira et vous devrez accompagner ou récupérer votre enfant dans sa classe.

- ABSENCES : L'école est obligatoire, tous les jours. Toute absence doit être prévenue et justifiée. Au-delà de 4 demi-journées d'absences non justifiées, l'école est tenue de faire un signalement auprès des autorités compétentes.

Toute absence doit être justifiée par écrit pour préciser le motif de cette absence.
(Billet d'absence rose en fin du cahier de liaison).

Il s'agit d'assurer la sécurité de votre enfant, en vérifiant que tous les enfants ayant quitté leur domicile sont bien arrivés à l'école.

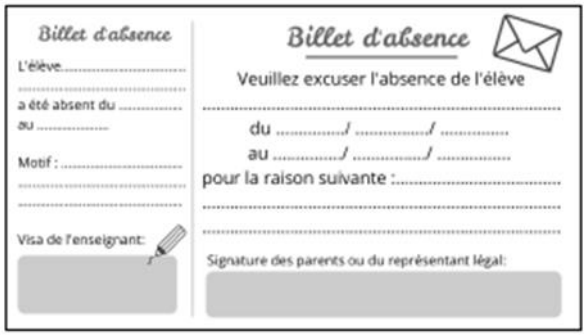

Si l'absence est prévisible, prévenir l'enseignant le plus tôt possible en complétant un billet d'absence.

Si l'absence n'est pas prévisible, appeler l'école au 02 32 46 81 45 avant 8h45 pour informer les enseignants de la durée et du motif de l'absence de l'enfant. Si personne ne décroche, merci de laisser un message sur le répondeur qui est consulté régulièrement au cours de la journée.

Être élève de CP

Cette année, nous attendons 22 élèves en CP. Votre enfant intègrera donc l'école élémentaire dans un CP en simple niveau avec Mme Simon – Delogé. Ceci sous réserve de validation de la répartition des classes par niveau et par enseignant.

Voici les enseignantes de l'école élémentaire :

Mme Simon – Delogé, CP

Mme Ramaromanda, CE1

Mme Paton, CE2

Enseignante ULIS

Mme Forest, CM1

Mme Cantayre, CM2

Comment est organisée une journée au CP ?

La matinée commence par un temps d'accueil, avec des rituels tels que l'appel, la date, la météo. La matinée se poursuit avec du français et des mathématiques, ainsi qu'une récréation placée au milieu.

L'après-midi est réservée aux activités sportives et artistiques, à la découverte du monde, ainsi qu'un temps de lecture. Il y a également une récréation.

Comment est aménagée la classe ?

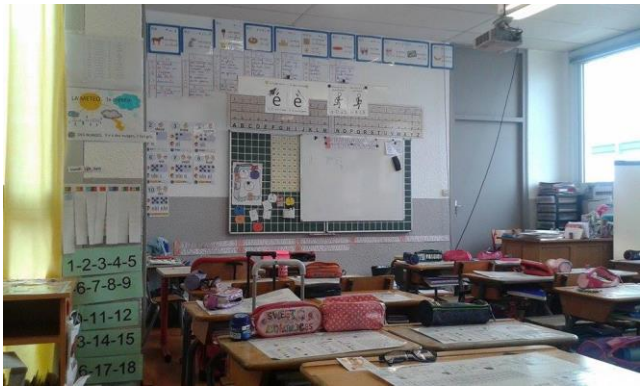

Les enfants ont un bureau attribué avec un casier individuel et une réserve personnelle.

De nombreux affichages construits avec la classe aident les élèves dans leurs apprentissages.

La classe comporte aussi un coin bibliothèque.

Que vont apprendre les élèves au CP ?

La priorité de l'année sera l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, ainsi que la maîtrise du langage oral en continuant à travailler l'apprentissage des lettres, des syllabes, des sons et leur écriture.
En progressant en lecture, les élèves vont petit à petit s'approprier les règles d'orthographe et de grammaire de base, enrichir leur vocabulaire et produire de l'écrit.

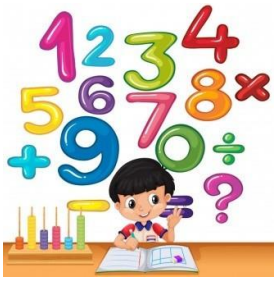

En mathématiques, ils étudieront les nombres jusqu'à 100, la signification des unités et des dizaines.
Ils étudieront également le sens des quatre opérations : addition, soustraction, multiplication et division, qu'ils approfondiront dans les classes suivantes. Cela leur permettra de résoudre des problèmes de plus en plus complexes.

Dans les autres domaines d'apprentissages, les élèves apprendront à mieux se repérer dans un espace proche (la classe, l'école, le quartier) et dans le temps (les saisons, années, mois, semaines) et poursuivront la découverte du monde du vivant (les plantes, les animaux, …) et de la matière sous toutes ses formes présentes dans notre environnement, transformées ou fabriquées.
Ils pratiqueront également des activités sportives et artistiques.

Des règles collectives seront mises en place pour apprendre à mieux vivre ensemble.

Comment suivre le travail de mon enfant ?

<u>Deux évaluations nationales</u>

Votre enfant passe des évaluations nationales en septembre et janvier. Elles permettent aux professeurs de mieux adapter leurs enseignements aux élèves et de veiller à la bonne acquisition des savoirs fondamentaux. Les résultats de votre enfant vous sont transmis par son professeur qui vous proposera donc 2 rendez-vous individuels au cours de l'année de CP.

<u>Le livret trimestriel</u>

A chaque fin de trimestre, le livret scolaire de votre enfant vous sera communiqué.
Il vous renseigne sur les acquis, les progrès et les difficultés éventuelles de votre enfant, explicités par l'appréciation de l'enseignante.

Il s'appuie sur des <u>évaluations du quotidien</u> qui aident votre enfant à fournir un travail régulier, permettent de faire un point sur ses connaissances et ses compétences et de vérifier l'acquisition des différentes notions.

L'enseignante ne note pas forcément les travaux de votre enfant de façon chiffrée mais situe, pour chaque compétence travaillée, ses acquisitions sur une échelle comportant plusieurs niveaux :

- **D** (objectifs d'enseignement dépassés, votre enfant maitrise la notion et est capable de la mobiliser dans une situation complexe),
- **A** (objectifs d'enseignement atteints, c'est très bien),
- **PA** (objectifs d'enseignement partiellement atteints, notion presque acquise, en voie d'acquisition),
- **NA** (objectifs d'enseignement non atteints, ce n'est pas bien).

Régulièrement, votre enfant rapportera ses cahiers d'activités en français et mathématiques, que vous pourrez consulter avec lui et que vous devrez signer.

Comment communiquer avec l'enseignante ?

Le cahier de liaison est l'outil de communication entre la famille de l'enfant et l'école.

Les 2 rendez-vous individuels proposés suite aux évaluations nationales sont l'occasion d'échanger sur la réussite et sur d'éventuelles difficultés de votre enfant.

Les devoirs à la maison

Les devoirs vont apparaître dès la première semaine. Chaque soir, votre enfant va ainsi s'exercer en votre présence. A ce stade, les devoirs sont là pour consolider ce qui a été vu dans la journée et non pour faire de nouveaux apprentissages. L'intérêt est de vivre ensemble un moment privilégié autour du travail de votre enfant.
Choisissez un moment où vous êtes disponible, et où votre enfant n'est pas trop fatigué. Installez-vous au calme.
Veillez cependant à réserver un court moment chaque soir où vous pourrez suivre le travail de votre enfant et lui manifester votre intérêt.
Généralement, cela ne doit pas prendre plus de 20 minutes.

Comment aider mon enfant ?

Ne le bousculez pas, applaudissez ses réussites, soutenez-le, encouragez-le dans ses efforts. S'il se trompe, adoptez une attitude positive qui lui permettra de reprendre confiance et de renforcer sa motivation.
Si vous trouvez que les devoirs prennent beaucoup de temps (plus de 30 minutes) ou que votre enfant a du mal, n'hésitez pas à contacter la maîtresse via le cahier de liaison.
Sachez que l'aide individualisée (APC) est également mise en place à l'école élémentaire. Elle vous sera proposée par l'enseignante si nécessaire.

Comment préparer la rentrée ?

Pendant les vacances, veillez à ce que le rythme de votre enfant soit plus décontracté. Avant la rentrée, réintroduisez progressivement des horaires plus réguliers. Cela permettra à votre enfant de ne pas être trop fatigué dans les premiers jours qui seront déjà riches en émotions.
Préparez son cartable avec lui, généralement les enfants aiment bien ce moment. Cela permet de concrétiser la rentrée.

Le CP est une étape aussi bien pour les enfants que pour les parents ! Les parents sont souvent plus stressés que les enfants par cette étape… ne stressez pas vos enfants …

Quel cartable choisir ?

Préférez un cartable classique (pas de sac à dos).

Le cartable doit être assez grand pour contenir des cahiers grand format.

Les cartables ne sont pas très chargés en CP. Les enfants rapportent en général le soir leur livre de lecture, le cahier de leçon, le cahier de liaison et parfois une pochette ou un cahier supplémentaire.

Quelles sont les fournitures à acheter ?

La liste des fournitures vous sera remise avant les grandes vacances. Les manuels scolaires et les cahiers sont fournis par l'école, ils sont remis à vos enfants à la rentrée.

Attention tout livre abîmé doit être remplacé.

Faut-il lui faire faire un cahier de devoirs de vacances ?

Si votre enfant en a envie, pourquoi pas. C'est un support comme un autre de jeu et de découverte. Mais chanter, compter les voitures bleues en voyage, écouter des histoires, visiter une ferme, dessiner le château que l'on vient de visiter sont autant de moyens de consolider les acquis de votre enfant.

Quelques principes pour que votre enfant se sente bien à l'école

Avec un rythme nouveau, nécessitant plus de concentration, votre enfant sera peut-être fatigué et il faudra veiller à le coucher tôt et à ne pas le surcharger en activités extrascolaires. Il aura aussi besoin de temps pour souffler.

Ensuite, votre enfant va apprendre à lire, mais il aura toujours autant de plaisir à écouter des histoires. Continuez à lui offrir le plus souvent possible des moments où vous lui lisez (ou racontez) une histoire (au coucher par exemple), ces moments de plaisir partagés sont essentiels pour lui !

Ecole-famille : dialogue et confiance

En travaillant ensemble, parents et enseignants, nous mettons toutes les chances de notre côté pour permettre aux enfants de réussir.

Votre enfant se sentira mieux dans un climat de confiance mutuelle, aussi n'hésitez pas à venir nous parler de vos inquiétudes, de vos doutes, d'éventuelles incompréhensions … Nous sommes là pour aider votre enfant alors prenez-rendez-vous : la clef de la réussite sera le dialogue et la confiance!

Rentrée des classes : lundi 4 septembre 2023

Bonnes vacances à tous …